

DEPARTEMENT

SAVOIE

ARRONDISSEMENT

CHAMBERY

Objet : Néo'lympiades

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 20 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt juillet à 18h00

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. André BOIS.

Présents : MMES, MM. ALLARD. BOIS. COUTAZ. CUCCURU. DUPERCHY. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. GROLLIER. GROS. LALLEMENT. MANTEL. PERRIAT. ROSSI. RUBIER. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. WADOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES, MM. ILBERT (pouvoir E. RUBIER). MALLEIN (Pouvoir C. COUTAZ). MANSOZ (Pouvoir TAVEL). MARCHAIS. TAIN (Pouvoir I. CUCURRU). VOISIN.

Le Président :

Informe l'assemblée qu'en 2023, la CCLA s'associe au service Jeunesse et Sport du Département de la Savoie pour une nouvelle édition de l'évènement dédié à la valorisation du patrimoine archéologique ;

Explique que la tournée « Sur les traces des champions » portée par le Département de la Savoie s'inscrit dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 » dont le principe est d'organiser, jusqu'à l'été 2024, un total de 6 rencontres avec 6 champions savoyards dans 6 lieux emblématiques en lien avec l'histoire et les valeurs de l'olympisme ;

Indique que dans ce cadre, à Aiguebelette, l'évènement se tiendra du mercredi 20 au samedi 23 septembre 2023 sur la base départementale d'aviron, l'objectif étant de faire découvrir à tous les jeunes savoyards (écoliers, collégiens et centres jeunesse) ainsi qu'au grand public, une multitude de sports traditionnels locaux et des nouveaux sports émergents ;

Explique que la CCLA souhaite se saisir de cette thématique pour créer une large programmation d'ateliers, de conférences et d'animations au travers desquels les visiteurs pourront découvrir les « jeux et sports » des villages lacustres du Néolithique et l'évolution des pratiques et des valeurs sportives de la Préhistoire à aujourd'hui grâce aux Néo'lympiades ;

Précise que le montant de prévisionnel de l'opération s'établit à 30 091 € TTC dont 16 879€ financés par le service Jeunesse et Sport du Département de la Savoie ;

Rappelle que le service Conservation du Patrimoine du Département de la Savoie a toujours soutenu les actions de protection et de valorisation des sites palafittiques du lac d'Aiguebelette ;

Invite, dans ce contexte, le conseil communautaire à délibérer pour approuver ce projet et solliciter une subvention du département à hauteur de 5 500€ au titre du Contrat Départemental pour financer les Néo'lympiades du lac d'Aiguebelette en septembre 2023.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE l'organisation des Néo'lympiades du lac d'Aiguebelette,

DECIDE de solliciter pour l'organisation cet évènement l'aide du Département de la Savoie à hauteur de 5500€ au titre du Contrat Départemental,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président.

